

Vos coordonnées

*Nom et coordonnées de
l'élu à interpeler
(président de commune ou
d'intercommunalité)*

Objet : Halte à la hausse des taxes foncières !

Madame/Monsieur le Maire (ou président d'intercommunalité – à adapter),

En tant qu'administré, je me permets de vous alerter au moment où se prépare le budget primitif de la *commune/intercommunalité*.

Selon l'Observatoire national des taxes foncières de l'UNPI, les montants payés par les propriétaires ont augmenté de 12,1 % entre 2014 et 2019 et de 31,4 % entre 2009 et 2019, soit beaucoup plus que l'inflation, les loyers, les salaires ou les retraites.

Je crains par ailleurs que cette tendance ne s'accroisse avec la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si les compensations promises aux collectivités ne sont pas à la hauteur, un report sur la taxe foncière serait insupportable.

L'impôt foncier rogne chaque année davantage sur mon pouvoir d'achat, ma capacité à entretenir mon bien et faire appel aux artisans pour le mettre en valeur.

De plus, la crise sanitaire que nous traversons en ce moment nous plonge tous dans une incertitude concernant l'année à venir, alors que des échéances importantes attendent les propriétaires (travaux imposés par la transition énergétique notamment).

C'est la raison pour laquelle je vous demande instamment de ne pas augmenter les taux de taxe foncière, voire de les diminuer pour compenser l'augmentation des bases appliquées par l'Etat.

Dans l'espoir d'avoir retenu votre attention, je vous prie d'agréer, *Madame/Monsieur le maire (ou président de l'intercommunalité)*, l'expression de ma plus haute considération.

Signature